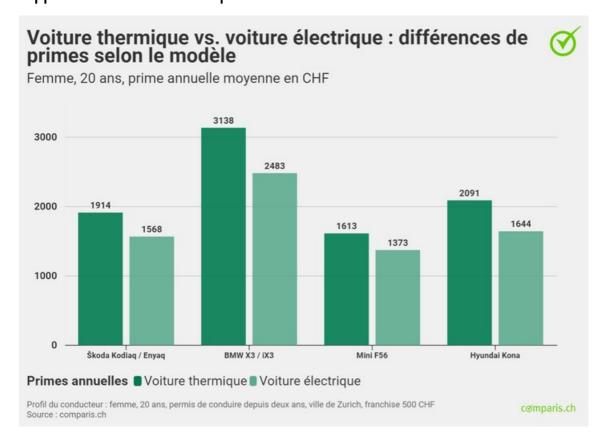


05.03.2024 - 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Voitures électriques : jusqu'à 22 % d'économie de primes par rapport aux voiture thermiques



Communiqué de presse

Analyse Comparis sur les primes d'assurance auto

Voitures électriques : jusqu'à 22 % d'économie de primes par rapport aux voiture thermiques

La part des voitures purement électriques sur les routes suisses continue d'augmenter et a grimpé à près d'un cinquième des nouvelles immatriculations en 2023. Les modèles purement électriques sont intéressants non seulement en raison de leur efficacité énergétique élevée, mais aussi en raison des primes d'assurance plus basses. Selon une analyse de Comparis, les primes des voitures électriques se sont révélées jusqu'à 22 % moins chères que celles des voitures thermiques comparables.

Zurich, le 5 mars 2024 – La croissance de la mobilité électrique se poursuit en Suisse. Sur les près de 256 000* voitures de tourisme nouvellement immatriculées l'an dernier, environ un cinquième (21 %) fonctionnait uniquement à l'aide de batteries. La mobilité électrique est intéressante non seulement en raison de l'efficacité énergétique, mais également en raison des primes d'assurance. Une analyse du comparateur sur Internet comparis.ch a montré que les primes d'assurance des voitures électriques étaient jusqu'à 22 % moins chères que celles des voitures thermiques comparables.

La plus grande différence chez Hyundai dans les zones urbaines du Tessin

Comparis a comparé les primes d'assurance de six voitures électriques et de six modèles thermiques comparables (voir Méthode). La plus grande différence de prix a été observée chez les jeunes conductrices dans les régions urbaines du Tessin pour la marque automobile Hyundai. Ici, la prime d'assurance moyenne pour la Hyundai Kona Electric (prix neuf 44 754 francs) s'élevait à 1 966 francs par an. En revanche, pour la Hyundai Kona 2.0 (prix neuf 43 166 francs), qui est un peu moins chère, l'assurance a coûté 2 530 francs. Cela représente une différence de 564 francs par an, soit 29 % de primes en plus pour les propriétaires de voitures à combustion.

Dans la ville de Zurich, toujours chez Hyundai, les jeunes conductrices paient 1 644 francs pour le modèle électrique et 2 091 francs pour le modèle à combustion. Cela correspond à une différence de prime de 447 francs ou à une majoration de 27 %. Il s'agit également de la plus grande différence de primes observée à Zurich pour les détentrices de véhicules âgées de 20 ans.

En ville de Genève, les primes correspondantes s'élèvent à 1 781 francs pour le modèle électrique et à 2 261 francs pour le modèle à combustion (différence de 480 francs ou majoration de 27 %). Pour Genève également, ce chiffre correspond à la plus grande différence de primes observée pour le profil de conducteur correspondant.

Selon Auto Suisse, la durée de possession des voitures immatriculées en Suisse est de près de dix ans, en moyenne. Dans le meilleur des cas, il serait donc possible d'économiser 5 640 francs sur les primes d'assurance. Dans le cas d'une Hyundai électrique par rapport à une Hyundai thermique.

Différences régionales

Il existe également des différences de primes entre les régions. Pour les douze véhicules examinés et les quatre profils de conducteur (sexe / âge), les primes d'assurance automobile ont tendance à être plus élevées dans les zones urbaines du canton du Tessin ainsi qu'à Genève et Lausanne par rapport aux régions urbaines comparées de Suisse alémanique.

Les jeunes paient plus cher

Quel que soit le type de véhicule, les jeunes paient plus cher. « En raison du manque d'expérience de conduite, les jeunes conductrices et conducteurs paient des primes d'assurance plus élevées que les personnes plus âgées qui possèdent un permis de conduire depuis longtemps », explique Sandro Spaeth, expert Mobilité chez Comparis.

Les jeunes conductrices paient beaucoup plus de primes par an que les conductrices ayant plus d'expérience de conduite, même avec la variante d'assurance pour voiture électrique la moins chère (pour une Mini, à Berne ; 20 ans, 1 221 francs ; 30 ans, 715 francs). Il en va de même pour les jeunes conducteurs (pour une Mini, à Berne ; 20 ans, 1 221 francs ; 30 ans, 711 francs).

Le sexe a un effet relativement faible sur la prime

L'effet du sexe s'est avéré nettement inférieur aux effets de la région géographique, de l'âge des conducteurs et du modèle de voiture. S. Spaeth déclare que « Cette observation a été surprenante, car la différence entre les sexes est souvent mise en avant dans d'autres comparatifs d'assurance automobile ». Selon S. Spaeth, les primes plus élevées chez les hommes sont souvent justifiées par un risque d'accident plus élevé lié au comportement de conduite.

Le plus petit potentiel d'économies concerne Mini dans les zones urbaines du Tessin

Le plus petit potentiel d'économie concerne les conductrices expérimentées des zones urbaines du Tessin pour la marque automobile Mini. Alors que la prime pour le véhicule électrique (prix neuf 36 490 francs) s'élève à 935 francs, celle pour le modèle à combustion (prix neuf 35 831 francs) est de 1 048 francs. Cela représente une différence de 113 francs par an, soit 12 % de prime en plus.

À Zurich, les femmes expérimentées conduisant une Mini paient 779 francs pour le modèle électrique et 899 francs pour le modèle à combustion (différence de prime de 120 francs ou majoration de 15 %). C'est aussi la plus petite différence de prime observée à Zurich pour ce profil de conducteur.

À Genève, toujours chez Mini, les primes pour une conductrice âgée de 30 ans s'élèvent à 830 francs pour le modèle électrique et à 960 francs pour le modèle à combustion. Cela correspond à une différence de prime de 130 francs ou à une majoration de 16 %. Pour Genève également, ce chiffre correspond à la plus petite différence de primes observée pour les conductrices expérimentées.

Une technologie de pointe entraîne des montants de dommages élevés

Il peut paraître étonnant que les primes d'assurance soient moins chères pour les voitures électriques, généralement plus onéreuses : « Après un sinistre avec une voiture électrique, le montant à prendre en charge par l'assurance est souvent même plus élevé que pour un véhicule à combustion. Cela est dû à la technologie de la voiture électrique et aux batteries onéreuses », explique S. Spaeth. Dans l'industrie, il y a un désaccord quant à savoir si les véhicules électriques équipés de toutes les aides à la conduite et de tous les capteurs ont moins d'accidents.

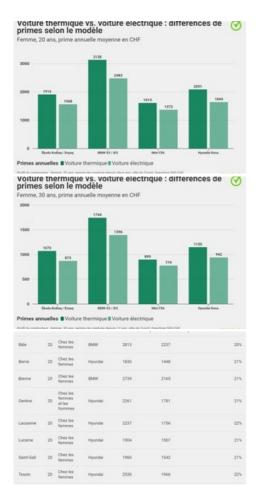
*Chiffres OFS: https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transports/infrastructures-transport-vehicules/vehicules/routiers-mises-circulation.html

Pour plus d'informations:

Sandro Spaeth
Expert Mobilité et Voyages
Téléphone: 044 360 34 32
E-Mail: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.



 $\label{thm:presseportal.ch/fr/pm/100003671/100916627} Diese \ Meldung \ kann \ unter \ \underline{https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100916627} \ abgerufen \ werden.$